

## PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Toulouse, le 31 mars 2014

Service Biodiversité et Ressources Naturelles

### Bilan des dommages d'ours sur le massif des Pyrénées françaises 2013

La présente note a été établie pour les dommages d'ours à partir des informations fournies par les Directions Départementales des Territoires du massif et le Parc National de Pyrénées.

Rappel : sur l'ensemble du massif des Pyrénées, le pastoralisme concerne 6 000 exploitations pastorales, 1 290 estives, 100 000 bovins, 570 000 ovins et 14 000 équins. Les estives couvrent une surface de 550 000 hectares dont 70% situées en zone Natura 2000<sup>1</sup>.

### Bilan des dommages 2013

Territoire	66	11	09	31	65 hors PNP	65 PNP	64 PNP	64 hors PNP	Total
Nombre de Dossiers enregistrés	8	7	144	10	2	30	4	0	<b>205</b>
Dossiers imputés à l'ours <sup>1</sup>	0	0	87	7	0	15	2	0	<b>111</b>
Dommages imputés à l'ours : nombre d'animaux	0	0	136	10	0	21	4	0	<b>171</b>
Dommages imputés à l'ours : nombre de ruches	0	0	2	0	0	0	0	0	<b>2</b>
Dossiers examinés en CIDO <sup>2</sup>	0	0	46	2	1	8	1	0	<b>58</b>

1 - Lorsque les éléments techniques en présence montrent que l'ours est ou semble responsable du dommage

2 - Les CIDO (Commissions Indemnisation des Dommages Ours) départementales examinent l'opportunité d'une compensation pour les dommages incertains

### Comparatif des dommages depuis 2006 :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de Dossiers enregistrés	386	271	188	155	197	210	218	205
Dossiers imputés à l'ours <sup>1</sup>	193	163	117	91	89	112	138	111
Dommages imputés à l'ours : nombre d'animaux	221	319	155	146	167	176	272	171
Dommages imputés à l'ours : nombre de ruches	40	24	40	25	28	29	4	2
Effectif minimum ours détecté – Source ONCFS	15	15	16	17	19	22	22	25

1 - Lorsque les éléments techniques en présence montrent que l'ours est ou semble responsable du dommage

Les dommages imputés aux ours diminuent cette année avec 171 animaux indemnisés sur le massif des Pyrénées françaises. Ces dommages ont eu lieu principalement sur les départements de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées et en grande majorité sur une douzaine d'estives. Sur le département de la Haute-Garonne, on peut remarquer que les dommages sont en forte régression et ce, malgré une zone de grande présence ursine. Sur certains secteurs de ce département, l'utilité d'un gardiennage lié à l'utilisation de chiens de protection et à un regroupement nocturne systématique des bêtes a pu être démontrée. Par ailleurs il n'y a eu aucun dégât d'ours en 2013 sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Le nombre de dossiers enregistrés est relativement stable depuis 2010. En revanche, cette année le nombre de dossiers imputables à l'ours a sensiblement diminué. En parallèle les dégâts sur ruchers ont quasiment disparu pour la seconde année consécutive avec 2 ruches indemnisées.

Enfin l'évolution de la population d'ours continue de montrer une dynamique lente mais croissante, essentiellement concentrée sur le secteur des Pyrénées Centrales (Ariège, Haute-Garonne). Le secteur des Pyrénées Occidentales (Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques) reste un noyau isolé, composé de deux individus mâles. En 2013, le réseau ours brun de l'ONCFS et nos partenaires espagnols et andorrans ont pu détecter 25 ours sur l'ensemble du massif pyrénéen.

<sup>1</sup> <http://www.europe-en-midi-pyrenees.eu/web/Europe/4142-le-soutien-de-l-union-europeenne-au-pastoralisme-dans-les-pyrenees.php>